



**RENETA**

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

**14 au 16 juin 2023**

Toulouse (31)



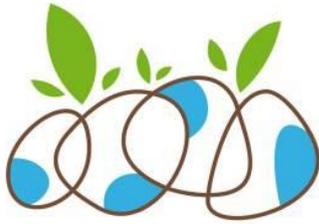
Rencontres nationales

**Résilience et  
adaptations au  
changement climatique**



# Sommaire

RENETA, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles .....	3
Le 100 <sup>e</sup> Singe, tiers-lieux nourricier et espace-test agricole .....	4
Les acteurs du test d'activité agricole en Occitanie .....	5
Jeudi 15 juin - Ouverture .....	7
Atelier « L'espace-test agricole comme support d'expérimentation de fermes climatiquement résilientes » .....	10
Atelier « Les espaces-test agricoles, alliés de l'innovation sociale et territoriale » .....	13
Atelier « Les coopérations interacteurs au service du renouvellement des générations, de l'installation et de la transmission agricoles » .....	18
Atelier « Le financement de la période du test d'activité agricole et de l'installation » .....	22
Forum ouvert - L'espace-test agricole comme outil privilégié des Projets Alimentaires Territoriaux et des politiques agricoles .....	25
Conclusion de la journée .....	30
Vendredi 16 juin - Conférence. Résilience et adaptations au changement climatique.....	32
Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles .....	37
Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales.....	40
Annexe 3. Liste des participants.....	41



# RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## RENETA, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé et créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes. Les espaces-test agricoles sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de trois thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications, etc.) ;
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

Le RENETA regroupe aujourd'hui 77 membres, parmi lesquels 59 espaces-test en fonctionnement, 14 espaces-test en projet et 4 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.



## Le 100° Singe, tiers-lieux nourricier et espace-test agricole

Le 100° Singe, créé en 2015, est un **tiers-Lieu nourricier en archipel**, adossé à un espace-test agricole qui se donne pour mission d'agir sur la recreation d'une ceinture verte périurbaine, nourricière et collaborative autour de Toulouse.

Il anime un archipel avec des espaces de travail partagés (700 m<sup>2</sup>) reliés à des sites d'incubation agroécologiques implantés sur différentes communes autour de Toulouse. Il a mis au cœur de sa mission les coopérations et les mutualisations comme réponse apportée aux mutations du rapport au travail (transitions professionnelles et métiers de demain), à la transition agricole et aux transformations des territoires périurbains.

Le 100° Singe a la particularité d'intégrer la dimension tiers-lieu aux enjeux agricoles (mutualisations, sensibilisations et coopérations avec les citoyens, les collectivités, les professionnels), et inversement, via notamment son dispositif de test d'activité agricole.

Il est adapté aux spécificités du territoire périurbain (Communs pour le foncier et les bâtiments, lien social, alternatives collaboratives à l'urbanisation et à la supermarchésation, préservation des derniers écosystèmes et identité de territoire).

Son fonctionnement en archipel lui permet d'étendre son champ d'action sur l'ensemble de la couronne toulousaine. Il est aujourd'hui composé d'une base-arrière regroupant espaces de travail partagés, ateliers bois, fer et numérique (farmlab), production agricole et salles de formation, reliée à 6 sites d'incubations agricoles, en partenariat avec des communes ou des fermes paysannes, sur lesquels se consolident des entrepreneurs agricoles à l'essai durant 3 années.

Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC), Le 100° Singe a pour objectif de créer un espace de coopération à dimension territoriale au service des acteurs de la transition agricole et alimentaire. Cette SCIC regroupe une cinquantaine de citoyens, salariés, agriculteurs, associations, entreprises de l'ESS et collectivités.

Membre du collectif Nourrir la Ville (regroupant les acteurs de la transition agricole de Haute-Garonne réunissant Terre de Liens Midi-Pyrénées, Adear 31, Civam 31, Bio Ariège Garonne, Cocagne Haute-Garonne et Le 100° Singe), membre et administrateur du Réseau National des Espaces-Tests Agricoles (Reneta) et membre des réseaux régionaux et nationaux des tiers-lieux, dans les cercles nourriciers.

Afin de contribuer aux transitions agricoles et alimentaires à l'échelle territoriale périurbaine, Le 100° Singe travaille en étroite collaboration avec différentes collectivités (communes et intercommunalités : Sicoval, Muretain et Toulouse Métropole) dans le cadre des Projets Alimentaires de Territoire et de l'accompagnement des communes à la réinstallation d'activités nourricières sur leur territoire (fermes communales, régies agricoles, fermes collectives ...).

Plus d'informations : [www.le100esinge.com](http://www.le100esinge.com)

# Les acteurs du test d'activité agricole en Occitanie

Le **RENETA en Occitanie** regroupe 11 espaces-test agricoles, membres actifs, répartis sur l'ensemble du territoire régional.

## ***Un réseau d'espaces-test pour favoriser et sécuriser durablement l'installation de porteurs de projet en agriculture paysanne ou biologique***

Les espaces-test agricoles ont pour but de permettre à des personnes de tous horizons et de tous âges, non issues du milieu agricole, de tester leur projet d'installation en grandeur réelle, de manière responsable et autonome et dans un cadre limitant la prise de risque. Ce sont des dispositifs multi-acteurs qui visent à créer les conditions réelles d'activité : mise à disposition d'un hébergement juridique, fiscal et comptable, de moyens de production et d'un accompagnement adapté à la personne et à son projet, favorisant son insertion territoriale.

Le test d'activité s'intègre au parcours de professionnalisation des personnes qui souhaitent devenir agriculteurs en leur permettant de confronter leur projet à ses réalités techniques et économiques dans le but de décider de la poursuite, l'ajustement ou l'abandon du projet.

La majorité des personnes accompagnées portent des projets d'installation en agriculture paysanne ou biologique, ayant un fort ancrage territorial, à forte plus-value environnementale et s'inscrivant dans une démarche de circuit court.

## ***Qui sont les espaces-test agricoles d'Occitanie, membres du RENETA ?***

Les structurations des 11 espaces-test agricoles sont variées pour répondre au contexte et aux besoins de chaque territoire :

<b><i>Nom de l'espace test agricole</i></b>	<b><i>Territoire couvert</i></b>	<b><i>Nombres de lieux-test et places en test d'activité en 2023</i></b>
De la Vallée à l'assiette	Agglomération du Grand Cahors	2 lieux-test (2 places en test d'activité)
ETA Comminges Pyrénées	Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges, Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut-Garonnaises	2 lieux-tests (4 places en test d'activité)
Ferm' en Coop	Département des Hautes-Pyrénées	5 places en test d'activité
GERsMES	Département du Gers	4 places en test d'activité
Graines d'Embarou	Département de l'Ariège	1 lieu-test permanent (3 places en test d'activité)
Graines de Paysans	Département de l'Aude	1 lieu-test permanent (4 places en test d'activité)
L'Essor Maraîcher	Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et département du Tarn	1 lieu-test permanent (7 places en test d'activité) 3 lieux-tests éphémères en archipel en création
La Combe de Saint-Affrique	Communauté de communes du Saint-Affricain Roquefort 7 Vallons	1 lieu-test permanent 6 places en test d'activité

Le 100 <sup>e</sup> Singe	Périphérie toulousaine (rayon de 50 km autour de Toulouse) et en portage CAE sur tout le département Haute-Garonne	4 lieux-test permanents en archipel 4 lieux-test temporaires en archipel (15 places en test d'activité)
Saint Hilaire Grand Montauban	Grand Montauban Communauté d'agglomération	2 places en test d'activité
Terracoopa	Département de l'Hérault et départements limitrophes, dans la limite d'1h30 de Montpellier	1 lieu-test permanent (8 places en test d'activité) 3 à 4 lieux-test éphémères en archipel en 2023

### ***Quelques chiffres***

Depuis 2012, les espaces-test agricoles d'Occitanie ont accueilli 154 personnes sur plus de 26 lieux-test à l'échelle de la région, et ont participé à la sécurisation des parcours de reconversion.

76 personnes seront accueillies en test d'activité en 2023 en Occitanie.

Quatre Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) spécialisées en agriculture sur le territoire Occitanie sont issues des espaces-test agricoles en activité. Les CAE sont des outils innovants agissant sur la revalorisation sociale du métier d'agriculteur, les mutualisations et les coopérations entre professionnels :

- Terracoopa, CAE spécialisée dans les métiers de l'agriculture biologique, de l'alimentation et des métiers de l'environnement ;
- Le 100e Singe, CAE spécialisée dans le Vivant (production, transformation, services, formation et accompagnement du Vivant) ;
- Graines de Paysans / Maison Paysanne de l'Aude, CAE agricole et rurale de l'Aude en cours de création ;
- Ferm'en Coop, CAE en cours de création dans les Hautes-Pyrénées.

### ***Une dynamique de réseau en Occitanie pour mutualiser et faire évoluer l'outil au service du renouvellement des générations d'agriculteurs et de la transition agroécologique***

Depuis 2017, conformément aux valeurs de coordination et de mutualisation portées par le RENETA, une dynamique de réseau s'est engagée à l'échelle de l'Occitanie pour faire connaître l'outil du test d'activité et le rendre plus lisible (notamment auprès des financeurs et acteurs de l'installation-transmission).

Au-delà des actions de plaidoyer, la dynamique de réseau permet à l'ensemble des structures de mutualiser leurs outils, d'accompagner, de s'enrichir des expériences des autres afin d'améliorer les pratiques et les adapter aux profils des porteurs de projet.

Les espaces-test agricoles, faisant partie du réseau d'acteurs de l'installation-transmission en Occitanie, s'investissent également dans les instances régionales pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations agricoles, de la transmission des exploitations et de la transition agroécologique.

## Jeudi 15 juin - Ouverture

**Amandine Largeaud**, *codirectrice du 100<sup>e</sup> Singe et coprésidente du RENETA*

Nous sommes ravis de vous accueillir aujourd'hui, avec les espaces-test agricoles de la région Occitanie, pour ces 13<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales, qui ont commencé hier pour les membres du réseau.

Le 100<sup>e</sup> Singe est un tiers-lieu nourricier en archipel, adossé à un espace-test agricole, membre du RENETA depuis 2018. Nous n'avons pas pu vous accueillir chez nous, faute de logements, mais nous sommes sur le site de la Mounède, qui a du sens par rapport à ce que nous faisons. La Mounède était en effet, par le passé, une exploitation agricole de 6 hectares en arboriculture qui a été grignotée par l'expansion de la ville. Et c'est un parallèle intéressant avec l'une des missions que nous nous donnons au 100<sup>e</sup> Singe : la préservation des exploitations agricoles périurbaines.

Nous vous souhaitons de belles Rencontres Nationales 2023.

**Julien Kieffer**, *gérant de la CAE Rhizome et coprésident du RENETA*

Merci de nous accueillir à Toulouse. C'est l'occasion pour nous de mieux connaître les 11 espaces-test de la région. Le réseau compte aujourd'hui plus de 80 membres, dont une bonne partie est présente aujourd'hui.

En tant que réseau national des espaces-test agricoles, nous contribuons à plus de durabilité dans les territoires en multipliant les installations. Et nous portons la voix des espaces-test au niveau national. Sur ce point, les choses bougent en ce moment à la faveur des concertations autour des futurs Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles. Ça bouge, mais nous aimerions que cela bouge encore plus pour renforcer nos actions, avec notamment, la reconnaissance et le soutien de nos structures, tant au national, au régional que localement.

Merci pour votre présence, et très bonnes Rencontres Nationales 2023.

**Pascal Chicot**, *vice-président du Sicoval en charge de la biodiversité, de la transition énergétique et du projet alimentaire du territoire*

Le Sicoval est un territoire situé au sud-est de Toulouse. Nous nous sommes engagés dans un PAT depuis 2018-2019. Avec la crise covid et le changement climatique, nous avons fait le constat qu'il fallait rapprocher la production de la consommation. Nous avons fait des études qui ont confirmé ce que nous savions déjà, et en particulier la très forte diminution du nombre d'agriculteurs, et le besoin de développer le maraîchage.

Pour pouvoir agir là-dessus, nous nous appuyons sur les partenaires du territoire. Généralement, c'est la Chambre d'Agriculture qui travaille sur l'installation. Mais nous nous sommes rendu compte qu'ils ne connaissent pas forcément très bien le public Hors Cadre Familial et qu'ils ne les accompagnent pas toujours très bien. C'est pourquoi nous avons décidé de nous tourner vers un acteur comme le 100<sup>e</sup> Singe qui peut nous aider à travailler sur ces sujets.

Nous menons des actions sur le foncier notamment pour installer des agriculteurs, que ce soit au niveau du Sicoval, ou de la ville de Castanet-Tolosan où se trouve le 100<sup>e</sup> Singe.

Je suis très content d'être avec vous aujourd'hui, pour apprendre un maximum de choses sur l'agriculture et sur ce que vous faites. Merci à vous.

**David Carlier**, *vice-président de Muretain Agglo*

Nous sommes une grosse agglo, à proximité de Toulouse. Nous sommes passés en 20 ans d'un territoire rural à un territoire périurbain, du fait de l'étalement de la ville de Toulouse.

Ce que vous faites depuis plusieurs années, cela permet notamment aux élus de prendre conscience des problématiques soulevées par cet étalement urbain. Et cela va nous aider à revoir nos modes de développement.

Nous nous inscrivons dans vos dynamiques. Nous, EPCI, nous commençons à nous saisir de ces enjeux de relocalisation de la production, de l'installation d'agriculteurs... L'urgence climatique nous y oblige.

Je voulais vous remercier pour tout ce que vous faites. C'est grâce à vous et à ce que vous faites que nous arrivons à changer nos visions, nos politiques.

Bon travail, bons débats pendant ces 2 jours.

**Isabelle Karcher**, *responsable de mission Agriculture et Alimentaire, Toulouse métropole*

Je voulais excuser Jean-Jacques Bolzan, notre élu en charge de l'alimentation, qui n'a malheureusement pas pu venir aujourd'hui pour des raisons personnelles.

Ce sujet de l'agriculture est très important pour nous. La métropole de Toulouse a d'ailleurs une régie agricole de plus de 200 ha, sur laquelle nous aurons peut-être un jour un espace-test agricole. Et une bonne partie des communes qui constituent la métropole travaille sur les questions agricoles.

Bonnes rencontres.

**Mélanie Tisne-Versailles**, *conseillère régionale Occitanie en charge de la solidarité alimentaire et de l'agritourisme*

Bonjour à tous. Nous sommes très heureux d'être partenaires de ces Rencontres Nationales. C'est très important parce que vous œuvrez pour une agriculture plus juste, plus collaborative et plus résiliente.

L'Occitanie est la région qui installe le plus de monde aujourd'hui. Mais il ne faut pas s'en satisfaire, et travailler sur la qualité des installations, et pas seulement sur la quantité. Pour ça, les espaces-test agricoles ont un rôle très important à jouer.

Je voulais vous présenter rapidement 2 dispositifs développés par la Région Occitanie, qui sont très complémentaires de ce que vous faites : la foncière agricole (destinée aux jeunes qui veulent s'installer mais qui n'ont pas accès aux prêts bancaires) et les contrats d'agriculture durable (accompagnements sur 3-4 jours, sur des exploitations, avec l'objectif de faciliter la transition des modèles agricoles).

Merci pour ce que vous faites, et très belles Rencontres Nationales.

**Florent Gulh**, *directeur de la DRAAF Occitanie*

Je suis ravi que vous organisiez ces Rencontres Nationales en Occitanie, sur l'un des 11 espaces-test agricoles que compte la région.

L'enjeu numéro 1 aujourd'hui en agriculture, ce sont les installations dont on sait qu'elles ne sont pas suffisantes, même si nous sommes dans la région qui installe le plus en France. Et pour cela, votre travail est essentiel, parce qu'il nous permet notamment de nous poser la question : quel type d'installation voulons-nous, pour quel type d'agriculture ?

Il a été lancé, il y a quelques mois, une concertation pour les PLOAA, dans laquelle vos structures ont été présentes. Parmi les propositions qui sont ressorties en Occitanie, il y a le soutien aux espaces-test agricoles.

Pour favoriser les installations, il faut aussi que l'on puisse reconnaître les différentes formes juridiques des nouvelles installations, avec notamment la reconnaissance des SCIC et SCOP comme agriculteurs actifs, ce qui est très important dans le cadre de la réforme de la PAC.

Nous avançons sur tout ça, et l'enjeu de notre collaboration à moyen terme, c'est d'aller beaucoup plus loin, vers une meilleure reconnaissance de vos dispositifs, pour pouvoir installer de nouveaux agriculteurs qui s'inscrivent dans une démarche d'adaptation au changement climatique.

Quelle agriculture, et comment fait-on pour travailler dans ce contexte ? C'est une question essentielle.  
Je vous souhaite de très bons travaux pendant ces 2 jours.

**Vincent Labarthe**, *vice-président de la Région Occitanie en charge de l'agriculture*

Bienvenue en Occitanie.

Les espaces-test agricoles sont des dispositifs que nous apprécions beaucoup. Cela fait partie des outils sur lesquels nous devons être très vigilants par rapport aux profils que nous accueillons. Le plan installation que nous allons lancer s'adresse justement à tous ces nouveaux profils qui sont au cœur des enjeux du renouvellement des générations.

C'est un rôle important que vous avez à jouer sur ces questions.

J'espère que vous allez pouvoir mener de bons travaux, et que vos rencontres seront fertiles, et apporteront aux espaces-test agricoles des solutions.

Nous serons là pour vous écouter et pour vous aider, mais en attendant, je vous souhaite à nouveau la bienvenue.

# Atelier « L'espace-test agricole comme support d'expérimentation de fermes climatiquement résilientes »

*En quoi l'espace-test agricole est-il un cadre favorable à l'expérimentation aussi bien technique, agronomique, économique que sociale ? Quelles conditions doit-il réunir ? Comment accompagne-t-on ces expérimentations ?*

**Animateurs-Rapporteurs** : Charlotte Chamber (Le 100<sup>e</sup> Singe), Mathilde Coudray (RENETA)

## Synthèse des échanges :

### **Problématique**

En quoi l'espace-test agricole est-il un cadre favorable à l'expérimentation aussi bien technique, agronomique, économique que sociale ? Quelles conditions doit-il réunir ? Comment accompagne-t-on ces expérimentations ?

### **Propos introductifs**

Des échanges introductifs ont souligné la complexité de la thématique du changement climatique et de la notion de résilience. Qu'est-ce que la résilience ? Parle-t-on de fermes résilientes ? de personnes résilientes ? Il est souligné également l'importance de sécuriser le foncier avant de se pencher sur tout autre aspect de résilience.

### **Des besoins à différentes échelles**

Les échanges de cet atelier ont mis en avant des enjeux à différentes échelles (temporelles, géographiques et dimensions des acteurs impliqués).

- *Anticiper les pratiques versus gérer les aléas.* Les échanges ont été l'occasion d'indiquer que la résilience et les expérimentations peuvent être vues à différentes échelles. Les premières prises de paroles témoignent des besoins liés à la préparation de la production (accès à l'eau, semences, etc.). Mais il est rapidement souligné l'importance des questions hors production : quelle solidarité lorsqu'un évènement climatique extrême a entraîné la perte de toute une production ?
- *Échelle géographique.* Les besoins et la notion de résilience sont discutés à différentes échelles : il s'agit de la parcelle de l'espace-test mais aussi du territoire sur lequel est installé l'espace-test.
- *Échelle des acteurs.* Enfin, une troisième échelle est ressortie des propos : celle des acteurs impliqués au sein des espaces-test, avec des envies et des besoins potentiellement différents entre les porteurs de projet et les accompagnateurs.

### **Travailler avec d'autres, partager, échanger**

Instinctivement, les échanges ont rapidement porté sur le besoin de partager et d'échanger avec d'autres personnes, d'autres acteurs.

- *Avec la recherche.* Les participants à cet atelier soulignent leurs besoins de travailler avec la recherche sur ces aspects d'expérimentation. Au-delà d'aller chercher des réponses/des solutions, il est noté l'enjeu du temps : porteurs de projet et



praticiens des espaces-test n'ont pas le temps pour expérimenter, alors qu'il s'agit de la mission des chercheurs (concevoir des protocoles d'études, faire des relevés, etc.).

- *Entre maraîchers, agriculteurs, paysans.* Au sein d'un territoire, il est essentiel de partager les informations sur ce qui a été testé, ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Des participants évoquent leurs expériences de partage de techniques de production, d'achats groupés, en se concertant via des outils numériques ou en se retrouvant en présentiel sur des temps informels.
- *En sortant de l'entre-soi.* L'intérêt de sortir de l'entre-soi et la nécessité de travailler avec des acteurs agricoles non habituels a été souligné avec l'exemple d'échanges du Gerموir avec de grandes exploitations légumières. Par ailleurs, l'envie d'aller chercher plus loin et de s'inspirer d'autres territoires a été avancée. Partager les connaissances avec des partenaires étrangers a tout son sens, *a fortiori* sur les problématiques liées au changement climatique. L'Espagne, pays voisin, a notamment été citée. Ce partage pourrait se faire via des voyages apprenants, et l'idée concrète de travailler avec le service de remplacement pour les permettre a été évoquée. Enfin, le partage peut aussi être renforcé avec des acteurs non agricoles.

### ***De nombreux freins et points d'attention à l'expérimentation au sein des espaces-test***

Les participants ont échangé sur de nombreux points d'attention quant à l'expérimentation au sein des espaces-test.

- *Difficile d'extrapoler.* S'il est crucial de partager et d'échanger entre praticiens du test et acteurs agricoles, il a aussi été souligné la difficulté d'extrapoler des expériences menées sur un territoire, une production, un sol donné, etc.
- *Sécuriser les porteurs de projet.* Même si les agriculteurs sont des expérimentateurs de fait, les porteurs de projet ne sont pas les mieux placés pour expérimenter. Ils testent déjà beaucoup de choses pendant cette période et il semble plus opportun de les sécuriser et de les décharger d'expérimentations face au changement climatique.
- *Expérimenter la résilience en test, lieu-test éphémère versus permanent.* Des participants indiquent également que la résilience passe par le retour de l'arbre et de l'agroforesterie. Il s'agit de pratiques compliquées à travailler en test car elles représentent un investissement dans le temps. Ce point met aussi en exergue les différences de possibilités entre les lieux-test permanents et éphémères. Ces derniers ouvrent un enjeu supplémentaire qui est celui du rôle de l'accueillant concernant ces expérimentations.

« On ne peut pas faire peser sur les entrepreneurs à l'essai la notion d'expérimentation. C'est déjà suffisamment flippant comme ça ! Il faut les laisser respirer. Il est important de ne pas se disperser pendant ce temps de test et d'installation. »

### ***Le rôle des espaces-test et du RENETA***

Les espaces-test agricoles et le RENETA sont attendus à différents niveaux :

- *Organiser le partage d'expériences, le rendre possible.* Les espaces-test ont pour rôle de « faciliter la circulation de l'information dans tous les sens ! », au niveau national mais aussi au niveau des groupes locaux (par la mise en place d'outils de communication notamment).
- *Capitaliser, être centre de ressources.* Au sein même des espaces-test, entre espaces-test, mais aussi entre entrepreneurs à l'essai, etc. le rôle du réseau est de capitaliser sur tout ce qui est fait au sein des espaces-test. Cette banque de ressources peut aussi rayonner au-delà des espaces-test.

- *Ouvrir.* Au-delà des éléments concrets, les espaces-test et le RENETA ont pour rôle d'ouvrir les possibles, être le terreau, donner à voir et emmener voir plus loin. Il est souligné la nécessité de « pousser à la curiosité et de permettre le pas de côté. Car quand on se plonge dans la production, on s'en sort plus ». Et pour permettre ce pas de côté, il faut du temps et le prévoir. Les participants mettent ainsi en avant l'importance d'entamer le test en amont de la saison agricole.

Les espaces-test agricoles et le RENETA ont pour rôle de « faciliter la circulation de l'information dans tous les sens ! »

- *Apprendre à travailler autrement.* Avec le rôle d'ouverture, le rôle de l'espace-test peut être aussi d'apprendre aux entrepreneurs à l'essai à travailler ensemble, afin de construire une culture commune d'échanges.
- *Outiller.* Des outils multiples pourraient être amenés par les espaces-test : financiers (idée de la création d'un statut d'agriculteur expérimentateur), en appui technique et bien sûr de capitalisation.
- *Accompagner l'humain.* Les espaces-test et le

RENETA peuvent être des sources de formations et de moyens humains pour accompagner les personnes en plein changement de vie, y compris à faire face aux problématiques du changement climatique. Il a été souligné qu'il serait important qu'une personne impliquée dans l'espace-test soit formée à la psychologie. Certaines chambres d'agriculture, Solidarité Paysan voire la MSA pourraient être des ressources utiles à ce niveau.

- *Avoir du poids.* Les espaces-test et le réseau prennent ici tout leur sens également pour du plaidoyer (sur les politiques publiques mais aussi en ce qui concerne les assurances), pour des économies d'échelle (concernant les distributeurs et les débouchés), ou encore pour mobiliser et activer une solidarité en cas de besoin.
- *Participer au changement de paradigme et montrer qu'on peut faire différemment.* Un dernier rôle en forme d'attention a clos les discussions « ne pas reproduire le système mortifère » mais que toutes les actions concourent à un changement de paradigme.



# Atelier « Les espaces-test agricoles, alliés de l'innovation sociale et territoriale »

*En quoi les espaces-test agricoles peuvent-ils être des catalyseurs d'innovation sociale et territoriale ? Quels rôles peuvent-ils jouer en coopération avec d'autres acteurs du territoire pour agir sur les transitions agricoles, alimentaires et sociales ? Comment facilitent-ils l'innovation (au service de la création d'activités agricoles) ?*

**Animatrice :** Hélène Bustos (Librairie-Tartinerie)

## **Synthèse des échanges :**

Nous avons cherché à comprendre, au cours de cet atelier, en quoi nos actions peuvent répondre à des besoins identifiés dans les territoires, et pour lesquels il n'y a pas de réponse formalisée.

Plusieurs points intéressants ressortent.

### **Évolution des droits et changement des mentalités**

- Dans cet atelier, nous avons envie de partir sur la « conquête de nouveaux droits », et de ne pas nous contenter de réfléchir avec les modèles actuels.
- Les contrats d'agriculteurs salariés associés que l'on retrouve par exemple dans la SCIC CAE CIAP Pays de la Loire, sont une nouveauté dans le secteur agricole. Ils suscitent beaucoup de débat. Mais les mentalités évoluent, et la reconnaissance des SCOP et des SCIC agricoles comme « agriculteurs actifs » est un signe fort. Des paysans sont prêts à entendre qu'on peut être paysan autrement, avec d'autres autres modèles économiques. On n'est pas obligé de vendre une ferme très chère pour assurer ses arrières si l'on cesse son activité.
- Nous pouvons nous poser la question de la rétribution en CAPE : comment faire par exemple pour assurer un revenu de subsistance en première année de contrat quand on est en fin de droits ? Cela pose aussi la question du logement : problème de l'accès, du déménagement pour se rapprocher du lieu-test, etc. Est-ce qu'il existe des solutions dans les territoires des participants ? Cela permettrait d'accueillir plus de gens en test d'activité.

En Normandie, pour la première année de CAPE, il existe le stage Créateur d'entreprise en espace-test agricole, financé par la Région (via la formation professionnelle) à hauteur de 700 € à 1 000 € par mois en fonction des revenus du foyer.

En Occitanie, il existe un Revenu Écologique Jeune (REJ). Les espaces-test agricoles pourraient inciter leurs Régions à mettre en place ce type de revenu.

Un revenu lié à la formation professionnelle peut être cumulé avec la prime d'activité. C'est aussi le cas pour le REJ.



- Dans les Hauts-de-France, l'association Campus Vert finance la rénovation d'espaces bâtis agricoles pour le logement étudiant. Cela pourrait être une piste pour l'hébergement de personnes en test d'activité.
- La conquête des droits apporte aussi de nouveaux droits que les agriculteurs « classiques » n'ont pas, en comparaison des agriculteurs en statut d'Entrepreneurs-Salariés-Associés.

### ***Pré-test, accompagnement en amont du test d'activités agricoles***

- En Ile-de-France, le pôle Abiosol (Terre de Liens IdF, le réseau des AMAP IdF, Les Champs des Possibles) propose la formation « Paysan·ne demain », qui dure 4 mois avec 4 stages de 15 jours dans des productions différentes, sur des lieux-test en archipel, plus 3 journées théoriques pour un public qui a une idée et veut voir si ce métier est fait pour elle ou lui. Après cette formation, il est possible de faire une formation « De l'idée au projet », avec un accompagnement plus fin sur le modèle économique, le rapport vie privée / vie professionnelle. On travaille sur la concrétisation du projet. L'entrée en test d'activité peut venir après.

Paris Fertile, un dispositif de la ville de Paris, finance plus de la moitié de la formation, financement complété par Pôle Emploi ou le CPF de la personne.

- Pré-test ? Semeur du possible s'est posé la question de comment accompagner en amont du test. Ils ont mis en place un dispositif qui s'adresse à un public qui se pose la question de la reconversion : il s'agit d'un stage d'immersion de 3 mois qui permet de pratiquer, de se confronter à réalité du métier AVANT de se lancer dans une reconversion. 6 stagiaires l'ont fait, avec un retour positif de l'efficacité pour conforter le projet (test, validation en amont, avant de se lancer dans un BPREA : physique, mental, projet, etc.). Le Partenariat Européen d'Innovation (PEI) finance ça.

### ***Transmission et installation***

- Quels outils de financement sont à inventer pour contribuer à l'investissement au démarrage de l'activité ? Je vais m'installer, oui, mais pas pour toute la vie !
- La relation à la propriété de la terre est un véritable problème sociétal. L'affectif bloque trop souvent la transmission, freine les volontés (publiques notamment), et peut même aller jusqu'à engendrer des violences.

Le test d'activité permet une transmission en douceur de l'exploitation.

La diversité des formes de test, que ce soit en lieux-test éphémères ou permanents, permet de répondre à de nombreuses situations, à de nombreuses problématiques / enjeux territoriaux. La réversibilité du test permet aussi au cédant de se rendre compte s'il est prêt ou non à transmettre. Il peut faire machine arrière. Mais il y a des choses à inventer ou à renforcer pour accompagner les cédants, qui sont aussi acteurs du test d'activité.

Il est important d'intervenir sur les différentes formes d'installation/transmission possibles, car il y en a beaucoup, pour que les cédants soient conscients de tout ce qui existe.

La CIAP PdL peut devenir fermier en attendant que les porteurs de projet soient prêts à s'installer (financement de la PAC). Acheter du foncier sans repreneur, alors que le cédant n'est déjà plus là, permet d'enlever la dimension « affective » de la transmission.

*Le test d'activité agricole  
permet une transmission  
« en douceur » de  
l'exploitation.*

- Le collectif est un élément important des problématiques de transmission. Il peut en effet être une solution pour reprendre des exploitations agricoles trop chères à reprendre. Ce collectif en agriculture est expérimenté sur les lieux-test permanents car on est « obligé » de travailler en collectif.

- Un autre élément important et très innovant : le travail sur la valeur des fermes avec les cédants. Calculer la valeur nécessaire pour répondre aux besoins des cédants pendant leur retraite, la valeur vénale, la valeur de repreneabilité (combien la ferme dégage aujourd'hui) et la valeur nette comptable. Accompagner le cédant pour intégrer toutes ces questions, y réfléchir et comprendre comment il définit la valeur de sa ferme, et que la valeur de la ferme pour le repreneur soit « justifiée ».

- Enfin, le CAPE peut aussi être utilisé pour « remplacer » un-e paysan-ne ayant besoin de faire une pause. En Normandie, Rhizome a une Entrepreneur-Salariée-Associée qui fait des remplacements sur les lieux-test. Cela permet à chaque porteur de projet de prendre une semaine de vacances pendant l'été.

Le service remplacement coûte 150 €/jour, et coûte donc plus cher qu'une embauche directe, mais avec un crédit d'impôt à hauteur de 50%.

Mais selon le statut de l'espace-test agricole, c'est différent : conquête de nouveaux droits, extension du cadre aux diverses formes d'espaces-test agricoles, etc.

### ***Implication des EPCI dans l'évolution agricole***

- A Cugnaux, il y a une ancienne ferme avec du bâti, dont un logement. Il serait intéressant de se positionner pour acquérir cette ferme pour l'espace-test agricole. Mais dans le PLU, il s'agit d'une zone agricole, avec donc des contraintes pour l'extension du logement. Et la possibilité d'un habitat léger a été refusée... Il y a des actions à faire sur les PLUI pour anticiper et faire évoluer ça.

- Pourquoi le PTER Pays d'Armagnac s'intéresse aux espaces-test agricoles ? Ils n'ont pas d'expérience, pas d'antériorité, et de gros problèmes de transmission. La sirène d'alarme commence à être entendue. Ils ont donc réfléchi aux besoins / possibilités, et l'idée d'un espace-test agricole permanent, porté par des collectivités avec du financement Leader, est sortie. Ils ont pu motiver une commune pour l'installation d'un espace-test, avec de l'habitat appartenant à la commune, et la mise à disposition de la structure accompagnatrice (GERsMES).

C'est un choix intéressant car le profil des porteurs de projet donne des assurances pour la suite : ils sont mieux vus par les cédants, et le passage en test d'activité facilite l'accès aux financements.

- Le périmètre de protection des espaces naturels (et périurbains) est un outil pour zoner des espaces sur le PLUI et, à terme, conserver du foncier pour l'agriculture. Les propriétaires mettent du temps à comprendre qu'ils ne pourront pas spéculer sur leur foncier, mais ils finissent par comprendre et céder.

- Quand une collectivité nous contacte pour mettre en place un espace-test agricole, il est important de montrer que c'est effectivement un super outil, adaptable aux besoins, mais qu'il faut faire attention au fait que ce n'est pas une finalité. Il faut poser la question de ce que la collectivité souhaite réellement faire grâce à l'espace-test agricole. L'Adear du Lot a fait une formation à destination des élus pour identifier les besoins, les priorités, avec tous les acteurs para-agricoles, pour permettre cette prise de conscience. Il est difficile



d'accrocher les élus, qui sont très occupés, mais c'est important de mettre tout le monde autour de la table.

Dans le cas de Cugnaux, l'espace-test agricole ne sera pas forcément pérenne. Il permet une flexibilité intéressante pour sécuriser une installation pérenne sur le lieu.

Dans le cas de Volvestre, il s'agit d'éviter l'agrandissement des exploitations agricoles, de réimplanter une agriculture répondant aux besoins du territoire. Les collectivités ont un pouvoir d'action sur le foncier, et ont besoin d'installer de nouveaux agriculteurs, d'où leur implication dans la mise en place de l'espace-test agricole.

Pour Toulouse métropole, l'espace-test permet d'éduquer le monde de la restauration collective. Il y a eu un formateur qui intervenait en cantines, financé par le PAT. Mais il y a

*L'espace-test permet aux collectivités de se lancer dans le domaine agricole, qui est une compétence nouvelle pour elles.*

eu des problèmes de turn-over des employés des cantines, qu'il fallait re-former à chaque changement. Il y a aussi un problème des ressources humaines en cuisine (éplucher/couper les légumes). Les cuisines sont devenues des lieux où l'on réchauffe des plats cuisinés ailleurs... Il y a une responsabilité politique de sécuriser le débouché pour les producteurs, de s'impliquer dans l'organisation de la filière (car les producteurs n'ont pas que ça à faire...), avec un décalage dans les rythmes de travail des différents acteurs (point de fatigue, méfiance, etc.). Cela souligne l'importance de

l'animation territoriale, la formation des acteurs (cuisinier-es...). Mais il faut attention aux impacts des modifications des pratiques, et à la durabilité de ce qu'on va mettre en place.

- La compétence agricole est nouvelle pour les collectivités, c'est un peu la « chasse gardée » des chambres d'agriculture. L'espace-test agricole permet aux collectivités d'entrer dans ce domaine.
- En quoi l'espace-test agricole fait bouger les choses sur un territoire ? Un participant indique que, il y a 10 ans, la commune ne s'inquiétait pas du tout de l'agriculture sur son territoire. L'espace-test lui a permis de s'interroger, de s'impliquer...

### ***Partenariats innovants***

- L'espace-test agricole du PNR du Perche est constitué de plusieurs acteurs, issus de tous horizons, pour suivre et accompagner les entrepreneurs à l'essai. L'évolution vers la mise en place de la CAE Rhizome et du RAAP (Réseau des Porteurs de projet Agricoles et Alimentaire du Perche) a permis de coopérer entre acteurs pour mieux accompagner sur le territoire, mieux être identifiés et mieux identifier les différents parcours possibles.
- Dans les SCIC, la gouvernance mêle acteurs agricoles et non agricoles. Cela permet des débats avec des points de vue très différents. C'est aussi l'entrée de la citoyenneté dans le monde agricole, ce qui apporte une grande richesse.
- Citoyenneté et monde agricole : les InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) ont comme enjeu le lien et la compréhension entre organisations ayant des valeurs communes, agricoles et citoyennes. Ils sont déclinés différemment dans chaque département. Il y a une volonté de parler des questions agricoles, même pour les « non-agris » qui pourraient se sentir non-légitimes.

Les espaces-test agricoles permettent de rassembler différents acteurs, ayant différentes manières d'entrer dans l'agriculture, avec différents enjeux, différents besoins (citoyens, agriculteurs, etc.).

- En Région Centre, il y a beaucoup de cessions, peu de reprise, des agrandissements, du travail à façon, du photovoltaïque... et donc un changement du paysage. La CIAP CVdL a travaillé avec la Confédération Paysanne, mais ils ne peuvent rien faire car les propriétaires et le schéma régional des structures bloquent les choses. Il faut donc interpeller et former les élus et les citoyens pour les faire bouger, les impliquer.

L'idée, ça pourrait être d'avoir des structures de portage du foncier, portées par des citoyens, même sans avoir de porteurs de projet en face, afin de créer des réserves foncières.



- Importance de la diversité des modèles d'espaces-test agricoles : les Jardins de Cocagne, en Haute-Garonne, cherchent à créer des coopérations entre porteurs de projet et jardins, à mutualiser du matériel, à faciliter la commercialisation. Le mélange de publics sur un même site apporte une grande richesse (CAPE, CESA, insertion, exploitants installés, etc.).

- Restauration collective : elle est peu attractive pour des producteurs installés. Un espace-test agricole a fait le choix d'aller vers la restauration collective pour avancer sur le « consommer local ». Tous les légumes produits sur l'espace-test vont donc exclusivement à la restauration collective, avec un engagement des cantines de prendre les légumes (hors vacances bien sûr). C'était le seul débouché au départ, obligatoire pour les porteurs de projet, donc cela a pu être un frein au recrutement. Les porteurs de projet pouvaient sortir de test avec le contrat, mais ça n'est jamais arrivé, du fait des contraintes logistiques, du calibre des légumes, des prix. Le Covid a arrêté ça, les porteurs de projet ont maintenant le choix de la commercialisation, mais ça reste une voie importante.

Attention à ne pas brider les porteurs de projet sur leur circuit commercial, car en sortie de test, il faudra qu'ils recréent leurs débouchés.

- Réseau CUMA : innovation pour eux de travailler avec les espaces-test agricoles. Il est difficile pour les CUMA d'entrer en contact avec les maraîchers. En Ariège, un espace-test agricole a rejoint une CUMA existante. Il bénéficie du matériel de la CUMA d'Embarou, et cela permet des échanges humains, intergénérationnels, très riches, ce qui aide ensuite pour l'accès au logement, à la transmission. Et de son côté, l'espace-test insufflé une dynamique nouvelle à la CUMA, très important pour eux.

- Insertion : le test d'activité est aussi efficace en prolongement du parcours en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion). Il est intéressant que l'accompagnateur technique soit le même pour les deux structures (insertion et test) pour assurer la continuité.

*L'espace-test agricole est un outil au service d'un projet politique, mais pas une fin en soi, ni une recette toute faite.*

En conclusion, les espaces-test agricoles sont effectivement des alliés de l'innovation sociale et territoriale, car ils permettent ou facilitent :

- la mise en place de partenariats innovants et de coopérations multi-acteurs, tant agricoles que non agricoles ;
- une ouverture du milieu agricole aux citoyens, collectivités locales et autres publics ;
- l'implication des EPCI dans l'évolution de l'agriculture ;
- un changement des mentalités et une évolution des droits : carrière, propriété, usages, etc.

# Atelier « Les coopérations interacteurs au service du renouvellement des générations, de l'installation et de la transmission agricoles »

*En quoi les coopérations interacteurs sont-elles indispensables pour le renouvellement des générations en agriculture ? Comment répondent-elles aux attentes et aux besoins des porteuses et porteurs de projet et des territoires ? Quelle place des espaces-test agricoles dans ces coopérations interacteurs ?*

**Animateurs-Rapporteurs :** Joseph Le Blanc (Terracoopa), Méline Berteaux (Graines de Paysans)

## Synthèse des échanges :

Quel type d'espace-test agricole pour quelle filière ? Le PETR Pays Comminges Pyrénées est sur un territoire d'élevage mais a mis en place un espace-test en maraîchage. Comment ont-ils fait pour convaincre de faire du maraîchage ? Ils sont passés par une estimation du besoin en surface de maraîchage sur le territoire, chiffres à l'appui, partagée à la Chambre d'Agriculture, etc. Il est donc essentiel de s'appuyer sur des chiffres, des faits.

Pour coopérer, il faut bien définir pour quoi et pour qui on le fait : nous sommes au service des porteurs de projets, il faut donc partir de leurs besoins. On a besoin donc de savoir qui ils sont, et d'aller les chercher pour connaître leurs besoins.

Il faut également se répartir les tâches, identifier ce qu'il manque et qui peut apporter quoi. Il faut identifier les complémentarités (compétences, capacités financières, etc.). Et s'il y a des manques, on peut alors éventuellement créer de nouveaux outils.

Pour coopérer, il faut :

- définir pour qui et pour quoi on le fait
- identifier les complémentarités
- se répartir les tâches

Un point de vigilance à avoir : la possible incompatibilité entre les demandes des collectivités (par exemple, approvisionnement de la restauration

collective, ou accueil du public) et les capacités réelles / les envies des porteurs de projet. Il faut communiquer, sensibiliser sur les intérêts de chaque projet.

Trop souvent, l'intérêt des collectivités se situe autour de la restauration collective, et il y a besoin de sensibiliser sur les autres enjeux (paysagisme, dimension économique, etc.).

En amont, il y a un besoin d'identification des enjeux et des dynamiques contradictoires. Qui sont les alliés, et qui reste à convaincre ?

Comment travailler ensemble quand il y a des désaccords ? Ce qui marche, c'est quand les collectivités identifient les enjeux et missionnent les espaces-test agricoles. Il faut qu'il y ait une volonté politique et des moyens qui vont avec. Dans ce cas, les acteurs sont plus enclins à se réunir et à travailler ensemble.



Les collectivités ont un véritable rôle à jouer pour mettre les acteurs autour de la table. Elles sont légitimes pour ça.

Quand Co-actions s'est lancée dans l'agriculture en Gironde, ils ont proposé un nouveau modèle d'installation via une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE), ce qui n'a pas forcément été bien accueilli. Mais ils sont allés voir ce qui marche et ce qui ne marche pas dans d'autres territoires, pour s'inspirer.

Il est important d'aller  
chercher des exemples  
inspirants, qui  
fonctionnent.

Semeurs du Possible, en Bourgogne, a un pied avec InPACT et un pied avec la Chambre d'Agriculture. Cela facilite les liens avec les uns et les autres, mais la conséquence c'est aussi qu'ils ne sont pas pleinement engagés dans un projet. Cela pose la question du niveau d'engagement dans InPACT.

Bordeaux métropole met du foncier à disposition d'un espace-test agricole en maraîchage depuis 10 ans. La dernière association qui portait le test d'activité a été dissoute. Est-ce que la commune relance le projet ? Ce qui a été catalyseur, ce sont les porteurs de projet, demandeurs et volontaires.

Un bon levier pour mettre en mouvement :  
identifier des personnes avec projets  
« sérieux », pour « inspirer confiance »,  
mettre tout le monde d'accord. Il faut du  
concret.

Attention à ne pas ajouter de contraintes sur les profils des porteurs de projet qui composent déjà avec pas mal de contraintes.

Sur l'incohérence entre l'offre et la demande, il y a parfois un manque de souplesse des collectivités, qui demandent trop, faute d'avoir défini

clairement les vrais besoins. Il faut se recentrer sur un objectif simple : installer, quitte à mettre en place des dispositifs incitatifs mais pas obligatoires, rester souple et ouvert à des évolutions selon les opportunités.

Attention, à ne pas se limiter au maraîchage. Il faut penser aux autres productions, comme l'élevage. Et il ne faut pas non plus se limiter à la création de nouvelles exploitations, mais penser également aux besoins de transmission. Il faut réunir les acteurs pour proposer de nouvelles modalités de test.

Pour la transmission des fermes, il est essentiel d'articuler les accompagnements que l'on propose sur l'installation et sur la transmission. L'Adear 31 travailler avec le 100<sup>e</sup> Singe pour la transmission via le test d'activités, avec des futurs cédants volontaires. Il y a beaucoup de choses à caler (propriété du troupeau, responsabilité sur les aspects réglementaires, etc.).

Les postures, notamment  
politiques, sont des facteurs de  
blocage. Passer par de  
l'opérationnel, du concret, peut  
faire bouger les lignes.

Les postures, notamment politiques, peuvent bloquer les choses. Le fait de passer par de l'opérationnel, sans prendre le risque de proposer du test d'activité si la répartition des tâches n'est pas définie, fait bouger les lignes. Il y a de la place et du travail pour tout le monde.

Starter est un bel exemple de coopération et de mutualisation de la fonction couveuse au niveau de la région AURA. L'un des avantages d'avoir une couveuse un peu en retrait,

c'est le rôle « externe » qu'elle peut jouer pour recentrer, réconcilier, reposer les vraies et bonnes questions. Elle permet d'être dans le concret, l'accompagnement, et pas dans des postures.

Autre exemple de coopération qui fonctionne, le dispositif « Maîtrise des pratiques » mis en place par la FNAB. Il s'agit d'un dispositif de tutorat post-installation avec un suivi sur plusieurs années. Des expérimentations sont en cours, avec un essaimage prévu sur tout le territoire national.

Ce dispositif fonctionne bien, à partir du moment où l'on accepte de se mettre autour de la table et de bien définir les rôles et les compétences de chacun.

En Bourgogne, Semeurs du Possible a eu une proposition de la Chambre d'Agriculture pour mettre en place un dispositif du même genre. Mais ils se sont finalement tournés vers « Maîtrise des pratiques » parce qu'il y a une rémunération des porteurs de projet.



L'association Sol coordonne Passerelles Paysannes, un projet qui regroupe plusieurs réseaux d'accompagnement à l'installation agricole (FADEAR, Réseau CIVAM, Réseau des CREFAD, RENETA, Terre de Liens). Une plateforme a été créée sur Internet pour clarifier et regrouper tous les dispositifs d'accompagnement, les coopérations existantes. Il y a eu un gros travail de recensement, pour répondre à un enjeu d'information et de visibilité, et pour mettre en lien les structures et les porteurs de projet. Cela se traduit notamment sous la forme d'une carte interactive sur le site Internet [passerellespaysannes.fr](http://passerellespaysannes.fr).

*Les espaces-test agricoles ont un rôle fédérateur. Et le RENETA est, en soit, un bel exemple de coopération.*

A la CIAP, il y a un fonctionnement « ultra local » avec la mise en place obligatoire d'un Groupe d'Appui Local pour chaque porteur de projet. Après quelques années d'expérience, cela commence à être reconnu pour sa capacité à

regrouper des gens (agriculteur voisin, commune, etc.) et pour sa flexibilité selon les contextes.

Les espaces-test agricoles ont un rôle fédérateur. Si l'on reprend la Charte du RENETA, ce qui réunit les membres, politiquement, c'est la coopération. Le RENETA est, en soit, un bel exemple de coopération et de mutualisation malgré une énorme diversité des espaces-test agricoles qui composent le réseau.

Quand on n'arrive pas à faire fonctionner les structures ensemble, une solution peut être de faire appel à une tierce personne, comme l'accompagnement proposé par le RENETA, ou un DLA. Dans les quelques situations compliquées, cela a permis de débloquer des choses.

L'accompagnement par le RENETA fonctionne grâce à l'implication de praticiens d'autres espaces-test agricoles. Cela permet d'apaiser les choses car ils ne sont pas parties prenantes.

*Le financement du temps de coopération est essentiel, c'est un véritable facteur de réussite !*

Les PAT (Projet Alimentaires Territoriaux) ont pour rôle de mettre tout le monde autour de la table, suite aux demandes des collectivités. Cela permet de catalyser des coopérations avec d'autres acteurs (chambres d'agriculture, BGE, etc.). Et c'est rendu possible parce que le

temps de la coopération est financé. Or, plus il y a d'acteurs, plus le temps d'animation est long. Le financement est donc essentiel.

Le PAT de Carcassonne agglo se pose la question du rôle qu'il peut jouer. Pour beaucoup d'élus, le renforcement des coopérations va passer par la mise en place d'un lieu-test permanent. Comment montrer autre chose ? Quels rôles ont joué les PAT dans d'autres cas de figure ?

Il est important de montrer que l'objectif n'est pas d'avoir un espace-test agricole, mais bien d'installer des gens. L'espace-test est alors un outil possible, espace de discussion et de collaboration.

*Les collectivités peuvent avoir un rôle de catalyseur pour fédérer, proposer un levier financier. Elles ont une légitimité pour rassembler.*

Tous les espaces-test agricoles n'ont pas des lieux-test financés par des collectivités. Certaines ont racheté des outils de production qu'elles vont mettre à disposition du dispositif. Mais tous les lieux-test ne sont pas forcément équipés. Par contre, en fonction des objectifs que l'on se donne, s'il y a des contraintes

imposées, il faut des contreparties.

La première question à se poser est donc de savoir ce que veut la collectivité, avant de voir comment on fait pour atteindre cet objectif.

A Montpellier, la métropole s'est positionnée sur du foncier en achetant un domaine de 200 ha. Ils ont demandé à la SAFER de réaliser un partage des terres qui ferait consensus entre les viticulteurs du coin, un maraîcher et l'espace-test agricole. Ils ont invité Terracoopa à s'installer sur ce domaine il y a 10 ans. La métropole s'est positionnée comme propriétaire foncier, mais elle n'est pas plus impliquée dans l'espace-test agricole.

*Pour faire consensus, il faut travailler à être un territoire accueillant.*

Le rôle des couveuses peut être bloquant. Il n'est pas toujours facile dans les situations d'élevage et les collectivités n'ont pas forcément conscience qu'il faut des compétences spécifiques.

Une manière de faire consensus, c'est de travailler à être un territoire accueillant plutôt que sur un dispositif pointu.

Plusieurs acteurs peuvent jouer un rôle fédérateur et modérateur :

- les collectivités
- les établissements d'enseignement agricole
- les espaces-test agricoles

# Atelier « Le financement de la période du test d'activité agricole et de l'installation »

*Comment financer la phase de test des entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai ? Quels outils financiers sont adaptés à quelles situations et à quels besoins ?*

**Animateurs-Rapporteurs** : Mathieu Gerbault (Ferm'en Coop) et Audrey Boussaoud (GERsMES)

## Synthèse des échanges :

### • Attentes des participants

Aide à la construction d'un argumentaire pour développer des outils de financement au sein des collectivités.

S'imprégner des pratiques du réseau : qui finance quoi et comment ? Quelles modalités de gestion du risque financier ?

Appréhender la notion d'efficacité dans le montage financier d'un lieu-test (maîtriser l'énergie dépensée pour la mise en place d'un lieu-test).

Lever des difficultés liées au lancement de lieux-tests en élevage (plus coûteux).

Clarifier les besoins au lancement d'un lieu-test pour des espaces-test agricoles en cours de démarrage.

### • Cadre

L'atelier se propose d'aborder les financements inhérents au financement d'une situation de test d'activité, et non le financement de la structure porteuse (ou du dispositif de test). L'objectif est d'illustrer la diversité des pratiques en termes de financement pour les personnes en test, et le financement du test d'activité. On différenciera trois grandes catégories de financement mobilisés ou à mobiliser : trésorerie/fonds de roulement, financement de l'outil de production, garantie des besoins privés du testeur.

La question de fond associée est : comment les différents acteurs (espaces-test, organismes bancaires, testeurs) s'articulent pour le portage du risque financier lié à la période de test ?

### • Retour sur les échanges

L'étude des besoins en financement est une étape essentielle avant le lancement d'un lieu-test/l'entrée en test du candidat, par l'accompagnement réalisé par les partenaires de l'espace-test. Elle permet de chiffrer :

- 1) les **besoins en trésorerie et d'investissement** en lien avec l'activité souhaitée par la personne en test - grâce à un prévisionnel économique et financier ;
- 2) les **besoins privés** à l'échelle de son foyer durant la période de test et de ses attentes éventuelles de rétributions vis-à-vis de l'activité testée - grâce à l'analyse des dépenses mensuelles antérieures du testeur ;
- 3) les **ressources à mobiliser** et les **acteurs à impliquer**.



Parmi les ressources mobilisées et acteurs impliqués, ont été cités :

- les apports privés du testeur (trésorerie de démarrage, à partir de 4 000 € environ pour du maraîchage) ;
- divers outils de financement de la part d'organismes de financement (prêts d'honneur, garantie bancaire) ;
- un portage des moyens de production par les collectivités (lieux-test permanents) ;
- la mise à disposition de logement aux testeurs par les collectivités ;
- des avances de trésorerie de l'espace-test agricole (structure couveuse) ;
- le secteur bancaire généraliste ou agricole (difficile à mobiliser sur une phase de test pour la majorité des publics en test).

Acteur(s) impliqué(s)	Ressources financières mobilisables pour le test d'activité (liste non exhaustive)								
	Apport privé / auto-financement	Financement participatif	Prêt d'honneur (taux 0%)	Prêt classique	Apport avec droit de reprise associatif	Portage de foncier	Portage d'équipements agricoles	Subventions à l'investissement	Mise à disposition de logement
Personne en test	X	X	X	X					
Espace-test agricole (non porté par une collectivité)	X	X		X	X	X	X	X	
Collectivité	X			X		X	X	(X)	X
Terre de Liens						X			
FEVE						X			
CUMA agricoles						(X)	X	(X)	

### **Portage des moyens de production transitoire ?**

Un constat collectif est fait sur la difficulté à trouver des candidats sur les lieux-tests permanents. Pour rendre ce format de test plus attractif, certaines collectivités porteuses de lieux-test permanents réfléchissent à offrir la possibilité de s'installer aux testeurs (lieu-test éphémère).

### **Partenariat entre structures porteuses du foncier et espaces-tests agricoles**

Les collectivités, Terre de Liens, FEVE ont été citées comme des interlocuteurs en capacité de mettre à disposition du foncier agricole pour du test d'activité.

Questions soulevées :

- Quid de l'occasion dans les investissements à réaliser ? Le soutien financier pour l'occasion est inexistant ou très encadré ne permettant pas de soutenir ces investissements.
- Investir pour favoriser l'installation sur site de la personne en test : fermes à transmettre, lieu-test permanent converti en lieu-test ouvert à l'installation (lieu-test éphémère).
- Question du logement dans les besoins privés.
- Co-portage du risque à différents échelons.

Pistes de résolution :

- Co-construction de différents dispositifs d'appui au financement du test d'activité en partenariat avec les acteurs se positionnant sur du portage foncier (collectivités, Terre de Liens, SAFER, Région Occitanie, etc.) et du portage des moyens de production (CUMA, collectivités, etc.) et les organismes de financement (bancaires ou associatifs), soit pour le financement au nom propre du testeur soit au nom de l'espace-test agricole.
- Approfondir le partage d'expérience entre collectivités et espaces-test agricoles ayant mené des actions innovantes dans le sens d'une facilitation à l'accès aux moyens de production pour les personnes en test.

### ***De quelles compétences parle-t-on ?***

Pour parvenir à mettre en adéquation les besoins financiers et les ressources mobilisables, plusieurs compétences sont requises :

- veille sur les financements, les partenaires mobilisables
- analyse des risques financiers
- plaidoyer auprès d'instances bancaires

### **Ce qu'il faut retenir**

#### **• Enseignements**

Divers acteurs interviennent dans le financement des moyens de production/besoins en trésorerie des personnes en test, avec différents degrés d'implication du dispositif de test dans le portage et la prise de risque financière et selon les acteurs impliqués au sein du dispositif.

#### **• Points de vigilance**

Risque financier engagé par l'espace-test agricole dans le cas d'emprunts contractés pour le compte des personnes en test.

Gestion de l'attractivité des lieux-tests permanents.

#### **• Préconisations**

France Active / Miimosa / Adie sont autant d'acteurs utiles pour le financement des besoins des personnes en test (investissement, trésorerie).

#### **• Apports des espaces-test agricoles**

ETAL 40 : CUMA maraîchère créée par le Conseil Départemental des Landes pour favoriser les dynamiques collectives, dont bénéficient les personnes en test d'ETAL 40.

CIAP PDL : contracte des prêts pour le bénéfice de ses personnes en test auprès du Crédit Agricole, sur le lieu-test permanent. L'avance de trésorerie fait partie de leurs services aux personnes en test.

#### **• Quelles suites ?**

Prise de relai sur la réflexion menée à faire au sein des GT Moyens de production et GT Collectivités (pour du partage d'expérience entre collectivités ayant permis l'installation sur le lieu-test).



# Forum ouvert – L'espace-test agricole comme outil privilégié des Projets Alimentaires Territoriaux et des politiques agricoles

Cette thématique sur la place des espaces-test agricoles dans les PAT a été abordée sous la forme d'un forum ouvert. Les participants ont été répartis en 10 groupes qui ont échangé autour de l'un des 6 champs d'intervention principaux des PAT, pour essayer de décliner des actions à mettre en place.

Vous trouverez ci-après les retours de chacun des groupes sur :

- le champ d'intervention choisi par le groupe
- les points de désaccord
- les points qui ont fait consensus
- 3 idées d'actions à mettre en place

L'ensemble des restitutions a donné lieu à une fresque réalisée par Camille Messenger, facilitatrice graphique. Vous trouverez cette fresque à la fin de cette partie.

## Les 6 champs d'intervention principaux des PAT

Un PAT va intervenir principalement autour de 6 domaines, le poids relatif des uns par rapport aux autres dépendant de l'échelle géographique, de l'histoire du territoire, des acteurs en place, des enjeux spécifiques...

Les 6 champs d'intervention sont :

- l'économie alimentaire
- le culturel et la gastronomie
- la nutrition et la santé
- l'accessibilité sociale
- l'environnement
- l'urbanisme et l'aménagement du territoire

## Groupe A

- *Champ d'intervention retenu* : l'accessibilité sociale
- *Points de désaccord* : rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus* :
  - L'accessibilité doit être prise par différentes entrées. Pour les consommateurs, un point d'attention a été soulevé sur le fait que cette accessibilité ne doit pas se faire au détriment du revenu des producteurs.
  - Plusieurs acteurs ont été cités : les collectivités avec l'expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation à Montpellier, les Jardins de Cocagne, les épiceries solidaires, les maraîchers, etc.
- *3 actions concrètes à mettre en place* :
  - Poursuivre le plaidoyer pour la reconnaissance du statut d'ESA (Entrepreneur-Salarié-Associé) et du CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) en agriculture, pour leur permettre en particulier d'avoir accès à l'ensemble des aides de la PAC et au Crédit d'impôts Bio.
  - Combler le manque de maillons dans la chaîne, en faisant le lien entre producteurs et consommateurs (transformation des surplus par exemple).
  - Mettre en place / favoriser les initiatives de mutualisation de consommateurs par exemple : acheter la production au tarif du producteur, mais proposer ensuite des tarifs différenciés en fonction des moyens des consommateurs.

## Groupe B

- *Champ d'intervention retenu* : l'aménagement du territoire (par le foncier)
- *Points de désaccord* : rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus* : rien à signaler
- *3 actions concrètes à mettre en place* :
  - Portage temporaire de foncier par les collectivités : rachat de fermes surdimensionnées par rapport aux besoins des porteurs de projet, ou faciliter les projets collectifs avec le rachat de la ferme à l'issue du test par le collectif, la collectivité achetant une autre ferme.
  - Observatoire foncier : le PAT peut maîtriser la connaissance sur la dynamique foncière, en recrutant par exemple un ou plusieurs animateurs fonciers. Cela permettrait de faciliter l'installation des porteurs de projet à l'issue du test.
  - Attractivité du territoire : s'inspirer de l'accueil de médecin dans les déserts médicaux pour aider sur l'accès au logement, l'emploi du conjoint, etc.

## Groupe C

- *Champ d'intervention retenu* : l'accessibilité sociale
- *Points de désaccord* : rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus* : rien à signaler
- *2 actions concrètes à mettre en place* :
  - L'espace-test agricole peut participer aux travaux des PAT en identifiant les actions existantes sur le territoire en matière de débouchés (paniers solidaires, etc.), et proposer ces débouchés pour les personnes entrant en test.
  - Créer des liens d'échange sur l'alimentation et la transformation alimentaire, à l'image des tiers-lieux nourriciers.



## Groupe D

- *Champ d'intervention retenu* : l'aménagement du territoire (l'espace-test agricole comme outil pour re-territorialiser l'agriculture)
- *Points de désaccord* : rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus* : rien à signaler
- *3 actions concrètes à mettre en place* :
  - Faciliter l'interconnaissance entre les différents acteurs de l'espace-test et du territoire : cédants, établissements d'enseignement agricole, débouchés (restauration collective)... L'espace-test peut être un outil au service de la formation.
  - Redéfinir le rôle et les priorités de l'espace-test agricole en fonction des dynamiques du territoire : priorité à l'installation, à la production de légumes, à la formation, etc.
  - Organiser une veille foncière, rechercher des opportunités. Attention à l'inadéquation entre les opportunités (fermes à reprendre) et les aspirations des porteurs de projet. Il y a un enjeu de restructuration des fermes.

## Groupe E

- *Champ d'intervention retenu* : l'aménagement du territoire
- *Points de désaccord* : le groupe a eu un débat sur la place des PAT, leurs limites. Quels rôles pour les collectivités ? Quelle légitimité par rapport aux acteurs du monde agricole déjà en place ?
- *Point qui a fait consensus* : les élus sont de grands connaisseurs de leur territoire, des observateurs des dynamiques foncières. Il faut s'appuyer dessus.

- *3 actions concrètes à mettre en place :*
  - Sensibiliser et former les élus sur la veille foncière.
  - Communiquer autour des initiatives intéressantes, montrer qu'il y a d'autres manières de gérer le foncier.
  - Montrer la diversité des outils pour la transmission. Communiquer sur le fait que l'espace-test agricole peut être un outil de transmission, qu'il est possible d'installer des collectifs, etc.

## Groupe F

- *Champ d'intervention retenu :* l'accessibilité sociale, entendue comme l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité, mais aussi comme l'accessibilité au métier d'agriculteur.
- *Points de désaccord :* rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus :* l'accessibilité alimentaire ne doit pas être supportée par l'agriculteur. Et le métier ne doit pas être trop éloigné de son vécu.
- *3 actions concrètes à mettre en place :*
  - Les Fermes Partagées accompagnent un groupe d'habitants d'un Quartier Prioritaire de la Ville constitués en SCIC, pour acquérir une parcelle et en tirer un revenu réparti sur plusieurs personnes. Il s'agit à la fois de nourrir et de générer un revenu. Le risque est partagé. Cela concerne notamment des personnes immigrées qui ont des compétences à faire valoir.
  - Restauration collective : relativiser la place de l'espace-test agricole. Mener une réflexion sur la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs. Formaliser un accord entre le producteur et l'acheteur. Il y a un choix politique fort à assumer.
  - Comment faire pour que les métiers de l'agriculture intéressent des personnes en situation de précarité ? L'espace-test agricole n'est peut-être pas le bon outil. Il faut mener une réflexion avec d'autres acteurs comme les Jardins de Cocagne par exemple. Cela pose la question du revenu de la personne en test : de quoi vivent ces personnes pendant la période de test ? Lien à faire avec les Territoires zéro chômeur.



## Groupe G

- *Champ d'intervention retenu :* l'aménagement du territoire
- *Points de désaccord :* rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus :* rien à signaler
- *2 actions concrètes à mettre en place :*
  - Mise en place d'un observatoire du foncier, et mise en relation des espaces-test agricoles avec des expériences existantes autour de la veille foncière, du portage, etc.
  - Travail à mener autour de la question du logement (outil PENAP).

## Groupe H

- *Champ d'intervention retenu :* l'économie alimentaire
- *Points de désaccord :* rien à signaler
- *Point qui a fait consensus :* le groupe a souligné un point commun entre les PAT et les espaces-test agricoles : ils réunissent une diversité d'acteurs et de personnes.
- *3 actions concrètes à mettre en place :* comment ouvrir de nouveaux débouchés pour les porteurs de projet qui sont amenés à s'installer sur un nouveau territoire ?

- Travailler avec les acteurs sociaux (solidarité alimentaire) : par exemple, la CAF qui finance les paniers solidaires, les collectivités avec les CCAS, etc.
- Repérer des débouchés locaux et appuyer des débouchés expérimentaux. Par exemple, identifier les besoins dans les entreprises et favoriser la mise en lien avec les producteurs.
- Répondre collectivement à des appels d'offre pour répondre aux besoins de la restauration collective et s'entendre sur la répartition des productions. Mais comment privilégier le local dans ces appels d'offre ?

## Groupe I

- *Champ d'intervention retenu* : l'aménagement du territoire (et le foncier)
- *Points de désaccord* : rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus* : le PAT doit avoir une vision globale de la situation foncière du territoire.
- *3 actions concrètes à mettre en place* :
  - Sensibiliser les élus, mettre en place un observatoire du foncier.
  - Mettre en place un espace-test agricole « en archipel » pour des fermes non transmissibles en l'état. Le PAT est un bon échelon pour une ingénierie d'accueil et d'accompagnement.
  - Mieux anticiper la transmission, mieux adapter l'offre des fermes à transmettre avec les nouvelles demandes.

La question du logement a également été évoquée, avec l'outil PENAP / PAEN qui peut être activé.

## Groupe J

- *Champ d'intervention retenu* : l'aménagement du territoire (et le foncier)
- *Points de désaccord* : rien à signaler
- *Points qui ont fait consensus* : la pluralité des acteurs à associer, la pluralité des points de vue, et une échelle intercommunale pertinente pour concrétiser des actions.
- *3 actions concrètes à mettre en place* :
  - Identifier des terres intransmissibles : recensement des friches et récupération par les collectivités pour les mettre à disposition d'agriculteurs à installer, remembrement des parcelles, bourse au foncier (mise en relation des cédants et des futurs agriculteurs), etc.
  - Activer des réserves foncières.
  - Intégrer les frais de viabilisation des terres (défricher, plantation, démontage de serres, etc.) dans le soutien aux espaces-test agricoles.

Il est intéressant de noter que les 10 groupes ont globalement choisi de travailler sur les mêmes champs d'intervention des PAT :

- 6 groupes sur l'aménagement du territoire,
- 3 groupes sur l'accessibilité sociale,
- 1 groupe sur l'économie alimentaire.





## Conclusion de la journée

Pour conclure cette journée, nous avons demandé à 2 personnes de nous aider à prendre du recul par rapport à ce qui s'est dit. Tout d'abord Joseph Le Blanc, l'un des deux premiers coprésidents du RENETA, pour son historicité dans le réseau. Et ensuite, Catherine Le Rohellec, de Solagro, pour sa non-implication dans les espaces-test agricoles.



**Joseph Le Blanc**, *gérant de Terracoopa et ancien coprésident du RENETA*

Un premier questionnement : qui était présent au cours de cette journée ? Comme d'habitude, très peu d'agriculteurs ou d'entrepreneurs à l'essai. Nous avons pourtant essayé de faciliter leur participation cette année en proposant une indemnisation pour les trajets, mais avec des Rencontres Nationales organisées au mois de juin, c'est normal et nous devons l'assumer. Il serait intéressant de réfléchir à organiser des rencontres d'entrepreneurs à l'essai, peut-être plutôt au mois de janvier...

Beaucoup de collectivités étaient présentes, c'est une tendance dans le réseau depuis quelques années. Quelques élus sont venus, mais ce sont surtout des agents qui ont participé. Cela rejoint la dynamique du RENETA qui est avant tout un réseau de praticiens. On a retrouvé cette richesse des points de vue et des compétences qui font la force du réseau.

On a aussi vu beaucoup de nouvelles et de nouveaux, des personnes en poste dans des espaces-test agricoles depuis 2 mois, voire 2 semaines. Et c'est aussi pour ça que le réseau existe. Il facilite transmission dans des postes où le tuilage est parfois inexistant. Les Rencontres Nationales sont l'occasion, pour les nouveaux venus, d'apprendre, de comprendre ce que nous faisons.

Au fil des ans, nous abordons souvent les mêmes sujets, comme la question du financement, la mise en place et la gestion des lieux-test permanents, etc. Mais il y a aussi des choses nouvelles qui émergent, comme la crise des vocations (nous avons de la place mais pas toujours de porteurs de projets en face, ça doit nous alerter), ou les enjeux de la transmission (il y a 10 ans, nous voyions ça comme quelque chose de lointain, mais maintenant, on y est). Et il y a la place des espaces-test agricoles dans les PAT bien sûr, avec une place de plus en plus importante des collectivités dans nos dispositifs.

Enfin, je voudrais faire une mention spéciale pour le forum ouvert qui a permis de libérer les imaginations.



**Catherine Le Rohellec**, *chargée de projet agroécologie à Solagro*

Je voudrais tout d'abord saluer la très belle organisation de cette journée, à la fois « carrée » et très participative.

Solagro travaille sur les transitions depuis une quarantaine d'années. Nous intervenons autant auprès des agriculteurs que des collectivités. Nous ne faisons pas des choses pour gagner de l'argent, mais pour être

utiles aux autres.

Nous avons travaillé sur le scénario [Afterres2050](#) : que faut-il faire pour satisfaire les besoins essentiels de toutes et tous, avec une alimentation saine, de qualité, en quantité suffisante, tout en luttant contre le dérèglement climatique, contre la réduction de la biodiversité, contre les pollutions ? C'est possible à l'horizon 2050 en généralisant l'agroécologie si l'on passe à 50% de production en Bio, en changeant notre régime alimentaire et en limitant le gaspillage.

Par rapport à ce scénario, les espaces-test agricoles sont tout à fait compatibles ! C'est une approche à valoriser. Et il serait intéressant pour le RENETA et ses membres de mettre ça en avant.

L'adaptation au changement climatique est une expérience permanente. Les espaces-test agricoles devraient creuser davantage la question de l'expérimentation. Solagro a travaillé sur un outil qui pourrait être utile : la plateforme [CANARI](#) qui fait des scénarios 30 ans en avant et en arrière. Cela permet de se projeter, et de mener des réflexions conjointes entre agriculteurs et accompagnateurs. Ce serait peut-être à mettre en avant au niveau de l'Observatoire des espaces-test agricoles.

Il est impératif de structurer l'accompagnement autour de cette thématique qui est très anxiogène.

# Vendredi 16 juin - Conférence. **Résilience et adaptations au changement climatique**

animée par *Mathilde Coudray*, RENETA



**Cécile Claveirole**, *secrétaire générale de (FNE) France Nature Environnement*

Commençons par un constat : en France, nous consommons chaque année l'équivalent de 3 planètes de ressources. Ça ne va pas durer longtemps...

L'agriculture est l'un des problèmes, mais elle pourrait être l'une des solutions à ce problème. Depuis la 2<sup>de</sup> Guerre Mondiale, nous polluons les sols et l'eau avec les pesticides et les engrais, pollution qui s'accompagne d'une perte de la biodiversité.

Cette biodiversité et les sols sont à la base même de la création de matière végétale. Sans vie dans les sols, sans biodiversité, il n'y a plus de production, il n'y a plus d'économie. Mais on a du mal à le faire comprendre aux économistes.

*"Nous sommes le vivant qui se défend"*  
Cécile Claveirole

Pourquoi les sols ne sont pas respectés ? On a perdu ce lien. Non seulement dans nos connaissances dans la matérialité mais aussi dans la spiritualité, ou plutôt notre lien avec le reste du vivant. Une rupture fracassante je dirais.

J'ai 40 ans de vie dans le monde agricole, dans des secteurs très différents de la production, de manoeuvre dans les serres jusqu'à la direction d'organismes agricoles. Je suis membre du Conseil Économique, Social et Environnement (CESE). On y émet des avis rédigés par la société civile organisée, ce n'est pas rien. Ça a du sens, et du poids. Mais il y a des blocages « personnels » (peur du changement, besoin de domination, de maîtrise, etc.), institutionnels, économiques et financiers (lobby de l'agro-industrie et de l'agroalimentaire).

La gouvernance des systèmes alimentaires nous dépasse. On parle des attentes des consommateurs, mais pour moi ce n'est pas sérieux. On n'a pas besoin de la mangue du Pérou. Les gens l'achètent quand ils la voient, mais on n'en a pas besoin.

Au CESE, on entend des discours climatosceptiques. Certains ne veulent pas regarder ce qu'il se passe. C'est dur de travailler avec des gens qui ne voient pas le problème.

*"L'agriculture est un des problèmes, mais peut-être un peu la solution"*  
Cécile Claveirole

Les solutions qui sont apportées par nos dirigeants ne sont pas probantes.

La PLOA et ses propositions de refonte du parcours à l'installation. J'ai fait ça il y a 25 ans. Est-ce que ça a marché ? Est-ce qu'il y a plus d'installations ? Non.

L'exemple du plan Ecophyto est aussi affligeant : on donne des millions aux chambres d'agriculture, et on

se retrouve avec +14 % d'utilisation de pesticides. Pourtant, on sait produire des betteraves sans pesticides... Et ça fait longtemps qu'on en parle. Rachel Carson, pionnière de la lutte contre les pesticides, c'est 1962. Mais le FNSEA dit : il nous faut du temps !



**Pierre Besse**, maraîcher spécialisé en Maraîchage sur Sol Vivant en Haute-Garonne

J'ai une formation d'agronome. Et j'ai essayé d'illustrer le potentiel classique de l'agriculture Bio et celle du non-travail des sols, pour essayer de sortir des pesticides qui sont mortifères. Avec ces idées neuves, à l'époque, je me suis installé comme paysan.

Avant de descendre à l'échelle de la parcelle, je voudrais dire un mot sur le terme « adaptation » que l'on entend beaucoup. C'est un terme pour poser le problème, mais assez mal. Un mot pour laisser croire qu'on peut « s'adapter » à une planète invivable. Pour moi, ce vocable est un leurre puissant, comme celui de « transition » : ces mots suggèrent qu'il est possible de s'arranger de la catastrophe, qu'on peut s'en sortir sans trop de casse, sans revoir de fonds en comble notre civilisation. Ces mots permettent de faire l'économie d'un regard lucide sur la situation, et d'une reconception complète des objectifs et des modalités de notre civilisation.

« Nous ne pouvons pas nous adapter à l'enfer »

Pierre Besse

Bien sûr, il faut s'adapter. Mais il ne faut pas se cacher derrière ces mots pour croire qu'on va échapper à l'enfer.

« Faire de l'agriculture une alliée face au changement climatique »... Il s'agit plutôt de préserver les conditions

climatiques indispensables à la production agricole. Il faut commencer par arrêter la machine. Sortir de l'artifice au sens large, arrêter de recourir à des matériaux, substances et procédés artificiels. Il s'agit d'arrêter la machine à détraquer le climat, à détraquer la Terre, il s'agit de mettre un terme à la civilisation industrielle.

Au cœur de cette machine se trouve, comme au cœur du processus cancéreux, le germe de la démesure : quelques cellules qui s'affranchissent des mécanismes de régulation – croissance et développement sont des mots dont le sens est parfaitement clair en biologie, il est étrange de voir ces concepts repris en économie avec un sens complètement dévoyé – et qui ne connaissent plus la satiété. Nos sociétés sont des objets



biologiques, en tant que telles elles doivent, pour survivre, assumer des besoins et des fonctions biologiques. Or, au cœur des mécanismes du vivant se trouve l'appétit et la satiété, l'un et l'autre absolument indispensables aux êtres vivants et aux écosystèmes.

Pour moi il est vital de poser les bases aussi rapidement que possible d'une économie *naturelle*, c'est-à-dire reposant uniquement sur des substances, des objets et des processus naturels, à l'exclusion des énergies fossiles, de l'uranium et des produits miniers, autrement dit ne reposant que sur l'agriculture, la pêche et la forêt. Aucune autre forme d'économie ne peut se prétendre « durable ». Aucune autre économie ne peut

ni survivre à la catastrophe climatique, ni prétendre en écarter le spectre ou en atténuer les effets. Par conséquent c'est aux fondations de cette économie qu'il faut nous consacrer.

Pour changer, il faut faire attention à la posture. Aller voir les agriculteurs pour leur dire « arrêtez les pesticides, faites ci ou ça », tout en continuant les accords de libres échanges qui les étouffent, c'est incohérent. Imposer par voir réglementaire ce qu'il faut faire, ou pas, et comment, c'est un problème.

« Refaire de la confiance un outil politique »

Pierre Besse

Tout ça suppose une série de révolutions :

- Une révolution agronomique : l'abandon du travail de sol.
- Une révolution économique : l'autonomie aussi poussée que possible des fermes et le retour à l'échange direct paysan-mangeur, autrement dit, purger le secteur économique de l'agriculture et de l'alimentation de tous ses acteurs industriels, commerciaux, financiers, etc.
- Une révolution culturelle : remettre l'agriculteur au centre de la connaissance et de la décision pour tout ce qui concerne la production, le stockage, la circulation et la distribution alimentaire. Abolir les rapports de sujétion dans lesquels il est pris, par rapport aux savants, aux bureaux, aux banques, etc.
- Une révolution juridique : le partage équitable des moyens de production. Ces facteurs de production sont : la terre, l'eau, les semences, les savoir-faire, l'accès à un peu de capital et à une place au marché.

C'est, plus ou moins consciemment, dans cette perspective que se placent les jeunes si nombreux qui font le choix de l'agriculture aujourd'hui. S'ils échouent, il sera vain de parler d'adaptation ou de résilience.



**Lionel Durand**, responsable du projet Crater pour les Greniers d'Abondance

Nous travaillons sur les systèmes alimentaires.

Au 18<sup>e</sup> siècle, dans certaines villes de France, il y avait de grandes infrastructures de stockage. À Lyon, on pouvait y stocker 16 000 tonnes de blé, soit un an de consommation. C'était au cœur des politiques publiques.

Le système alimentaire, ce n'est pas que l'agriculture. Aujourd'hui, nous avons un système mondialisé qui fonctionne en flux tendu, qui est vulnérables à pas mal d'autres choses.

*"Le système alimentaire est vulnérable et défaillant"*  
Lionel Durand

Le système est aussi défaillant par rapport à ce que l'on pourrait attendre. Par exemple, on n'a pas une alimentation saine. C'est la première cause de mauvaise santé, avec par exemple 18 % d'obésité. Sur le plan social non plus : les agriculteurs n'arrivent pas à se payer, et un Français sur dix, avant la crise, avait besoin de l'aide alimentaire. Sur le plan environnemental également. Parler de défaillance, c'est un euphémisme.

En face, il y a une vision assez nette et encourageante, confirmée par les travaux de recherche. Ce futur possible, il est décrit par l'Inrae ou le travail de l'Iddri ou de Solagro.

Il y a 3 grands principes dans ces scénarios :

- Remettre de l'agriculture partout, et recréer du lien au vivant.
- Effectuer une transition alimentaire : la transition agricole ne peut se faire sans une transition alimentaire, essentiellement en mangeant moins de viande. Il faut 4 calories de blé pour produire 1 calorie de poulet. Les études montrent que l'élevage intensif n'est pas viable.
- Reterritorialiser le système alimentaire : nous consommons frénétiquement du pétrole et d'autres matériaux. Il faut repenser les outils agricoles, les outils de transformation, etc.

Quelles solutions peuvent être envisagées ? Il faut changer les règles du jeu, car le système nous enferme. Mais il faut agir en parallèle sur les territoires, sans attendre ces changements de règle.

“Il faut changer les règles du jeu car le système nous enferme”

Lionel Durand

Par exemple, il faut plus d'agriculteurs, mais comment ? Par la mise en place d'espaces-test agricoles, par la protection du foncier... Maillon par maillon.

*Crater* est un outil en ligne dans lequel on peut rentrer un territoire et avoir un aperçu de l'ensemble du système alimentaire du territoire, pour donner envie

d'agir. On voit par exemple qu'à Toulouse l'artificialisation galope. 90% de l'alimentation est importée.

La structuration de nos relations économiques est un problème majeur. Nous sommes dans une course à la consommation pour nourrir le capital. Il faut se limiter, limiter la lucrativité partout où nous sommes, dans nos structures.

*Patrick Baron, CIAP Pays de la Loire*

Avec tout ce qu'on fait, on ne passera pas à côté d'une agriculture à deux vitesses. Ce qu'on fait va servir de justification à l'agriculture industrielle.

Dans ma commune, il n'y a déjà pas assez de sous pour les routes ou les églises. À un moment, il va falloir changer : parler de toute la charge engendrée par cette agriculture et qui est prise en charge par la société.

*Pierre Besse*

Oui, il y a un risque qu'on serve d'excuse pour le reste.

Si on oublie les aspects économiques, sociaux ou philosophiques, on court le risque d'être les idiots utiles de l'agro-industrie.

*Xavier Normand, maire de Castanet Tolosan*

Les collectivités territoriales commencent seulement à traiter des questions agricoles et on n'a pas tous les leviers.

Des choses ont évolué depuis quelques temps avec les PAT par exemple. Mais ce ne sont pas des solutions miracles. C'est un début d'acculturation pour certains, un levier d'entrée.

Ce qui peut éventuellement aider, c'est la question des marchés internationaux peut-être. L'Europe était bien partie sur certains points, avec le Green Deal, mais il y a un lobby politique pour que cela ne passe pas.

*Nadja Fiori, Le 100<sup>e</sup> Singe*

Le système ne dysfonctionne pas, il est extrêmement efficace pour croître, multiplier et dominer...

L'échelle mondiale est difficile à appréhender. On ne sait pas comment agir, on se sent impuissant. Mais on peut refaire société, faire des choses, par le bas.

Dans les PAT, je suis déçue : les élus proposent des choses très conventionnelles.

En termes d'installation, d'accès au métier, il faut miser sur d'autres publics. L'un des intérêts des Hors Cadres Familiaux, c'est un autre rapport au métier, au capital, etc. Mais cela demande des modèles avec davantage de valeur ajoutée. Donnons-leur la possibilité de faire ce métier.

Il faut aussi aller vers les migrants, les mission locales, Pôle Emploi... Il faut s'ouvrir.





Mais pour les gens qui n'ont pas de capital économique, l'agriculture c'est un truc de « bourgeois ».

J'aimerais bien que les grands propriétaires se dessaisissent de leurs fermes pour les donner aux autres, ceux qui veulent faire le travail.

*Participant·e*

Sur l'attachement à la terre : tu te sens légitime à récupérer un peu de terre quand tu l'as travaillée.

*Christophe, paysan marnais*

Je me sens interpellé : il y a une succession dans la famille. On doit payer ces 25 ha, plus chers dans le

cercle familial, que sur les marchés. C'est un problème.

Il y a un certain nombre de loyautés dans ce milieu qui sont extrêmement fortes. Mais des loyautés qui tuent.

Pour les espaces-test agricoles : cela peut être un moyen important de lever ces loyautés.

# Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

## I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

## II. Définition des termes

**Le test d'activité** s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

**L'Espace-test agricole** désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne - fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes, etc.) - fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme - fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat - fonction « animation-coordination ».

**Le Lieu test** désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

## III. Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, **et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS** ;
- **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être

un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;

- **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.

## Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales

### Mercredi 14 juin

**9h - 12h30 ... Formation initiale** « Mettre en place un espace-test agricole »

**13h30 - 14h15 ... Visite** du tiers-lieu et espace-test agricole du 100<sup>e</sup> Singe

**14h30 - 17h30 ... Assemblée Générale** du RENETA

**17h30 - 18h30 ... Ateliers d'échanges de pratiques**

**18h30 ... Apéritif** et **accueil des nouveaux membres**

### Jeudi 15 juin

**9h ... Accueil**

**10h - 11h ... Lancement** des Rencontres Nationales des espaces-test agricoles 2023

**11h - 13h ... Ateliers d'échanges de pratiques**

Atelier 1. **L'espace-test agricole comme support d'expérimentation de fermes climatiquement résilientes**

Atelier 2. **Collectif, coopérations et résilience**

Atelier 3. **Les espaces-test agricoles, alliés de l'innovation sociale et territoriale**

Atelier 4. **Les coopérations interacteurs au service du renouvellement des générations, de l'installation et de la transmission agricoles**

Atelier 5. **Le financement de la période du test d'activité agricole et de l'installation**

**14h30 - 15h30 ... Foire aux projets**

**15h30 - 17h ... Forum ouvert** « **L'espace-test agricole comme outil privilégié des Projets Alimentaires Territoriaux et des politiques agricoles** »

**17h30 - 18h ... Conclusion de la journée, vin d'honneur et chorale**

### Vendredi 16 juin

**10h - 11h30 ... Conférence** « **Résilience et adaptations au changement climatique** »

**11h30 - 12h30 ... Clôture** des Rencontres Nationales

## Annexe 3. Liste des participants

Nom	Structure
AJELLO Bastien	ETA Comminges Pyrénées
ALLEAUME Amandine	Adear 83 / Terreau Paysan
AMILHAUD Katy	Afocg Quercy
ASTEGNO Laure	Réseau Ceinture Verte
AUBERT Raphaëlle	Le Monde
AUQUIER Célia	Université Paul Sabatier
BACHELIER Laura	Ici Cultivons Demain
BAIG Clémentine	Communauté d'Agglomération du Sicoval
BARON Patrick	CIAP Pays de la Loire
BELLET Jean-Baptiste	Coopcircuits / Openfoodnetwork
BELLEVILLE Julien	Ada Occitanie
BERLINGEN Clémence	Rhizome
BERNARD-GRIGNOLA Jade	MRJC
BERTEAUX Méline	Graines de Paysans
BESSE Pierre	Le 100e Singe
BESTEL Simon	Fermes en Vie
BEUCHER Maud	Cocagne Haute-Garonne
BIANCHI Cécile	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
BIDOU Viviane	
BIENVENU Frédéric	Communauté de Communes du Volvestre
BILLAND Osanne	Communauté d'Agglomération du Sicoval
BILLIEN Alexis	Pays'en Graine
BLANC Loïc	Enercoop Midi-Pyrenees
BOBINEAU Alexandra	DDT 46
BONNIN Didier	Terres EFC Occitanie
BOURGEOIS Pascale	Chambre d'Agriculture de l'Ariège / Graines d'Embarou
BOUSSAOUD Audrey	GERsMES
BOUQUIER Jean Louis	Muretain Agglo
BOUVILLE Franck	A Petits Pas
BOUYGUES Antoine	DDT 46
BUGNOT Fabrice	Transrural
BULTÉ Simon	Communauté de Communes du Volvestre
BUSTOS Hélène	Librairie-Tartinerie
CABAL-ZINCK Ghislain	Communauté de Communes du Saint Affricain Roquefort 7 Vallons / La Combe de Saint Affrique
CABELGUEN Anne-Gaëlle	Trame
CAMBIAIRE Colombe	Le 100e Singe
CANCES Anne Laure	PNR Causses du Quercy
CANTREL Maryon	Semeurs du Possible
CARDON DUBOIS Frédéric	Région Occitanie
CARLIER David	Muretain Agglo
CARTERON Alexis	Université de Milan

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>
CATRAIN Jean-Jacques	Champs du Partage
CAVALIER Jean-Baptiste	RENETA
CHALMOND Benoît	Rhizome
CHAMBERT Charlotte	Le 100e Singe
CHARUEL Anthony	Adie
CHATEAU Maude	Semeurs du Possible
CHESNAIS Clément	PETR Pays Comminges Pyrénées / ETA Comminges Pyrénées
CHEVALLIER Louis	Communauté d'Agglomération du Sicoval
CHICOT Pascal	Communauté d'Agglomération du Sicoval
CLAVEIROLE Cécile	France Nature Environnement
COLBERT Elise	France Active - MPA-Occitanie
COLLOMB Marion	SOL
COLONNA D'ISTRIA Angélique	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
CONRARD Amandine	Ilots Paysans
CONTOU Cerise	Toulouse Métropole
CORDONNIER Thibaut	BGE Sud-Ouest
COUDRAY Mathilde	RENETA
COULAUD Claire	Région Occitanie
COUTANT Charlotte	Communauté de Communes Tarn-Agout
CROSNIER Mathilde	Adear 04
DAUGA Sabine	Conseil Départemental des Landes / ETAL40
DAUVISSAT Antonin	Troyes Champagne Métropole
DAYDE Tiffanie	Inpact 37
DE BOUILLANE Alec	Bordeaux Métropole
DE CLERCQ Christophe	Earl De Clercq Christophe
DEREYMEZ Hugo	PETR du Pays d'Armagnac
DHILLIT-LEMONNIER Cora	Conseil Départemental de l'Hérault
DILÉ Maëlys	CIAP 49
DUBET Maggy	Le 100e Singe
DUFOURMANTELLE Félicie	Starter
DUMONT Solène	Trame
DUPREY Lucille	Envol Vert
DURAND Lionel	Les Greniers d'Abondance
FAURE Stéphanie	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
FERAILLE Juliette	Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne
FERCHAUD Stéphanie	Biopousses
FIORI Nadja	Le 100e Singe
FLAMENT Valérie	Scic Pau Pyrénées / Pouss'en Béarn
FORMANTIN Claudette	L'Essor Maraîcher
FRACHON Jeanne	Semeurs du Possible
GAGET Heloise	Fermes en Vie
GAJOT Catherine	DDT 46
GASCHY Christelle	Rhizome
GAZO Cécile	INP Ensaf

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>
GERBAULT Mathieu	Ferm'en Coop
GILLIOT Camille	Mairie de Cugnaux
GIRARD Danaé	CIAP 49
GIROUX Catherine	Agence de l'eau Adour Garonne
GODET Emilie	Les Champs des Possibles
GRAUX Aurélien	Scea La Cendriere
GRECH Aurélie	Chambre d'Agriculture du Var
GRUGET Gersende	Co-Actions
GUÉNOLÉ Benoît	Le Poisson Maraîcher / Le 100e Singe
GUÉRIN Capucine	Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur
GUIBAN Yann	CFPPA La Cazotte / La Combe de Saint Affrique
GUICHANDUT Serge	Adie / Le 100e Singe
GULH Florent	DRAAF Occitanie
HALLET Camille	Semeurs du Possible
HENRY Julie	Le 100e Singe
HYPOLITE Remy	Sète Agglopoie Méditerranée
JAMES Elie	CFPPA La Cazotte / La Combe de Saint Affrique
JAMOT Jean-Philippe	Cap Rural
JARDON Marie-Dominique	
KARCHER Isabelle	Toulouse Métropole
KIEFFER Julien	Rhizome
KIRCHNER Lola	Adear 31
LABARTHE Vincent	Région Occitanie
LAGARDE Karine	Ouest Aveyron Communauté
LARGEAUD Amandine	Le 100e Singe
LAROUERE Orane	CFPPA de Montravail
LE BLANC Joseph	Terracoopa
LE BOURLIGU Salomé	SOL
LE BRETON Philippe	Ferm'Encoop
LE GUEN Thomas	Département des Hautes-Pyrénées
LE HE Gaëlle	Perpignan Méditerranée Métropole
LE ROHELLEC Catherine	SOLAGRO
LEDUQUE Christian	Champs du Partage
LEROY Julien	CEZ - Bergerie Nationale
LEURET Camille	Adear 31
LOBRY David-Alexandre	Le 100e Singe
LOISEAU Yasmina	Communauté d'Agglomération du Grand Cahors / De la Vallée à l'Assiette
LUCIEN Xavier	Réseau Des Créfad
MACKE Agathe	Pôle Inpact
MAURICE Nils	RENETA
MEGIAS Laura	Arca
MERCIER-DARRIGADE Marion	Co-Actions
MICOUD Arnaud	Perpignan Méditerranée Métropole
MONGE Elodie	Communauté de Communes Pays de Mirepoix / Graines d'Embarou

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>
MORENO Damian	Réseau Des Crefad
MOULENES Basile	La Ferme de la Rauze / Couveuse du Lot
MOUTH Chloé	Commune de Castelnau-Magnoac
NORMAND Xavier	Ville de Castanet-Tolosan
PATRICE Elodie	Semeurs du Possible
PEGORIER Sarah	Le 100e Singe / Les Jardins d'Éole
PELLETIER Amélie	Ardear Paca
PERROIT Elsa	CA Grand Auch Coeur De Gascogne
PICOT Anne	FNAB
PITORRE Agathe	Muretain Agglo
RACINAIS Natacha	Le 100e Singe
RASSE Camille	Terre de Liens / Ferm'en Coop
RECHKE Antoine	CPFFA de Rivesaltes
RICHARD Rémi	Carcassonne Agglo
RIOLO Céline	Les Fermes Partagées
ROBERT Doris	Ceinture Verte Pays de Béarn
ROSE Frédérique	Biofil
ROSTAING Jean-Baptiste	Cité de l'Agriculture
ROUSSEL Pierre-Henri	Le Germeur
ROUSSELIN Virginie	Atag
ROUX Thomas	
ROY Delphine	Les Champs des Possibles
RUFFIER Fabrice	Terre de Liens
RUSTOM Maria	Miimosa
SAINTE-MARIE Kattalin	Trebatu
SANZ Céline	CIAP Centre Val de Loire
SAURAT Stéphanie	DRAAF Occitanie
SAUVADET Carole	Inpact37
SAVARIN Julie	FRCuma Occitanie
SCHNEIDER Morgann	Rhizome
SOLANA Charlotte	Ville de Blanquefort
STOECKEL Kim	Les Espaces Tests Bio en Grand Est
STREHAIANO Clotilde	L'Essor Maraîcher
THEVENET Evelyne	BGE Sud-Ouest / La Combe de Saint Afrique
THIÉBAULT Jean-Guillaume	PETR Pays des Nestes / Ferm'en Coop
TISNE-VERSAILLES Mélanie	Région Occitanie
TOULIS Séverine	La Maison Forte & Lisière - Maison de l'Initiative
URBINA Rafaela	EPLFPA 66
VERNET Françoise	Terre & Humanisme
VEYSSEYRE Emilien	Starter
VIEUSSENS Elia	Adear 46 / Espace-test agricole du Grand Cahors
VUILLOT Carole	Adear 31



En partenariat avec les acteurs du test d'activités agricoles en région Occitanie



LA COMBE



Avec le soutien de



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



FONDATION TERRE SOLIDAIRE



Coordonnées de l'association RENETA

**Adresse :** Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes  
**Contacts :** Jean-Baptiste CAVALIER, animateur coordinateur national  
 Nils MAURICE, animateur réseau  
 Mathilde COUDRAY, chargée de mission Observatoire

**Courriel :** [contact@reneta.fr](mailto:contact@reneta.fr)

**Tél. :** 04 67 06 23 66 - 06 78 53 45 58 (JBC) - 06 45 39 45 36 (NM) - 07 87 18 38 05 (MC)